

Designed 4 Work Conditions d'Utilisation

Dernière mise à jour le 04 mars 2019

1. Objet et Souscription du Service

- 1.1. Les présentes Conditions d'utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Designed 4 Work fournit le Service, ce Service ayant vocation à être utilisé en complément des applications ou services Google Apps (™) par ailleurs souscrits par le Client.
- 1.2. Toute Commande liée au Service est souscrite par le Client (a) de manière électronique sur le site de Designed 4 Work, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de la Marketplace, (b) directement auprès de Designed 4 Work par la signature de la Commande ou (c) par l'intermédiaire d'un Revendeur. Toute Commande est subordonnée à l'acceptation de Designed 4 Work.
- 1.3. Lorsque le Service est souscrit par l'intermédiaire d'un Revendeur, les présentes Conditions d'utilisation sont applicables aux relations entre le Client et le Revendeur (le Revendeur ayant, vis-à-vis du Client, les droits et obligations mentionnés pour Designed 4 Work dans les présentes Conditions d'utilisation) et aux relations entre le Revendeur et Designed 4 Work, à l'exception de l'article 6.
- 1.4. Le logiciel, la plateforme et l'hébergement permettant à Designed 4 Work de fournir le Service au Client sont hébergés par Google, sur la Google Cloud Platform (™) et sont donc soumis aux Google Cloud Platform Terms of Service : le Service est en conséquence fourni par Designed 4 Work dans les limites prévues par les Google Cloud Platform Terms of Service, ce que le Client reconnaît et accepte.
- 1.5. Les Données Client sont hébergées par Google sur Google Drive (™). L'utilisation du Service est en conséquence subordonnée à la souscription préalable, par le Client, aux Google Apps (™) et plus particulièrement à Google Drive (™). Les Données Client pourront également être stockées en tout ou partie, de manière permanente ou temporaire, sur la Google Cloud Platform (™) par Designed 4 Work, pour les besoins de l'exécution du Service.
- 1.6. L'utilisation du Service est régie par le Contrat, constitué des présentes Conditions d'utilisation et de la Commande, ainsi que tous autres termes et conditions applicables au Service et mentionnés par les présentes Conditions d'utilisation ou la Commande.
- 1.7. L'utilisation du Service est également subordonnée aux produits, services ou applications fournis par Google, notamment, sans que cela soit limitatif, les Google Apps for Business (Online) Agreement ou les Google Apps for Business via Reseller Agreement et les Google Apps Marketplace Terms of Service, ainsi que tous les termes et conditions spécifiques auxquels ces documents font référence.
- 1.8. La personne souscrivant le Service conformément à l'article 1.2 garantit qu'elle a tous pouvoirs pour engager le Client et conclure le Contrat au nom du Client et pour son compte.
- 1.9. Le Client déclare qu'il n'utilise le Service qu'à des fins professionnelles.

2. Modifications

- 2.1. Les présentes Conditions d'utilisation, ainsi que tous les autres termes et conditions auxquels les présentes Conditions d'utilisation ou la Commande font référence, pourront être modifiés à tout moment par Designed 4 Work, en informant le Client au préalable de cette modification avec un préavis de trente jours (le « Délai de Notification ») envoyé par email au Contact Client.
- 2.2. A défaut de contestation de la part du Client sur les nouveaux termes et conditions pendant le Délai de Notification, ce dernier sera réputé les avoir acceptés. Si le Client les refuse, il pourra résilier le Contrat avant l'expiration du Délai de Notification, la résiliation prenant effet à la prochaine Date de Renouvellement ; à défaut de résiliation du Contrat par le Client pendant le Délai de Notification, les nouveaux termes et conditions entreront en vigueur à l'issue du Délai de Notification.
- 2.3. La Documentation pourra également être modifiée à tout moment par Designed 4 Work, sous réserve que cela n'entraîne pas de modification significative du Service, et le Client devra en conséquence la consulter régulièrement à l'adresse indiquée à l'article 17. Toutes les modifications apportées à la Documentation seront

indiquées sur une page spécifique incluse dans la Documentation. En cas de modification significative de la Documentation, la procédure prévue par les articles 2.1 et 2.2 ci-dessus pour les autres termes et conditions sera utilisée par Designed 4 Work.

- 2.4. Les différents termes et conditions applicables aux services fournis par Google peuvent également être modifiés par Google selon les stipulations prévues par ces termes et conditions.

3. Utilisateurs

- 3.1. Le rôle et les droits et obligations des Utilisateurs sont précisés par la Documentation.
- 3.2. Le Client sera responsable de l'utilisation, par les Utilisateurs, du Service en conformité avec le Contrat et la Documentation et ses obligations légales et réglementaires, et de toute action, donnée ou traitement enregistré ou effectué par les Utilisateurs par l'intermédiaire du Service. Designed 4 Work ne saurait être tenue responsable de toute utilisation du Service par le Client ou les Utilisateurs en violation de leurs obligations légales et réglementaires.
- 3.3. Designed 4 Work pourra suspendre l'accès au Service par un Utilisateur en cas d'utilisation du Service par cet Utilisateur non conforme au Contrat ou à la Documentation, tant que la non-conformité ne sera pas résolue, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis de quinze jours, ou immédiatement, en cas de manquement grave de la part de l'Utilisateur, étant entendu que la Redevance demeurera exigible en totalité pendant toute la période de suspension.

4. Droits d'utilisation

- 4.1. Designed 4 Work concède par les présentes au Client le droit d'utiliser le Service de manière non exclusive pour ses besoins propres, conformément à la Documentation et au Contrat, pour le monde entier et pour la Durée, en contrepartie du paiement de la Redevance. Les droits d'utilisation sur le Service sont strictement limités à ceux expressément prévus par le Contrat et tous autres droits sont expressément réservés par Designed 4 Work. La Documentation ne pourra être utilisée que pour les besoins du Service.
- 4.2. Le Client s'engage à utiliser le Service dans les conditions prévues par les lois et règlements applicables, y compris les lois et règlements applicables aux exportations de données, technologies ou logiciels.
- 4.3. Le Client n'est pas autorisé, au titre des présentes, sans l'accord préalable de Designed 4 Work, à :
 - (a) procéder à toute reproduction provisoire ou permanente de tout ou partie du Service, par quelque moyen que ce soit, les Données Client n'étant pas considérées comme tout ou partie du Service ;
 - (b) céder, louer, sous-licencier ou distribuer à titre gratuit ou onéreux de quelque façon que ce soit le Service ;
 - (c) utiliser le Service et/ou fusionner tout ou partie du Service dans d'autres programmes informatiques autres que ceux approuvés par Designed 4 Work dans les présentes Conditions d'utilisation ou dans la Documentation ;
 - (d) traduire, adapter, arranger ou modifier le Service, le décompiler, le désassembler, procéder au reverse engineering ou tenter d'y procéder, l'analyser notamment en vue de la création d'une application ou logiciel similaire, sauf dans les limites permises par la loi applicable ;
 - (e) corriger ou faire corriger par un tiers toute anomalie ou erreur du Service, Designed 4 Work se réservant seule ce droit (sans y être obligée).
- 4.4. Si le Client a besoin de décompiler, traduire ou reproduire le code du Service aux fins d'interopérabilité dans les conditions prévues par la loi, le Client doit demander au préalable les informations indispensables à l'interopérabilité à Designed 4 Work, qui lui délivrera les interfaces nécessaires ou mettra à sa disposition les informations nécessaires, moyennant une rémunération raisonnable.
- 4.5. Il appartient au Client de s'assurer, sous sa responsabilité, qu'il dispose des prérequis techniques nécessaires au bon fonctionnement du Service, tels qu'indiqués dans la Configuration Technique. Designed 4 Work décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces prérequis techniques.
- 4.6. Le Client autorise Designed 4 Work à accéder aux Données Client ainsi qu'aux comptes des Utilisateurs, aux seules fins de mettre en œuvre le Service.

5. Maintenance et Mises à Jour

- 5.1. Designed 4 Work fournit au Client le Support Standard dans les conditions prévues par le Guide de Service de Support Technique. Tout autre service de maintenance ou support sera facturé par Designed 4 Work au Client selon ses conditions en vigueur, après avoir obtenu l'accord écrit du client pour exécuter et facturer ces services.

5.2. Designed 4 Work pourra proposer des mises à jour du Service, qui seront automatiquement intégrées au Service, ce que le Client accepte expressément.

6. Facturation Redevance et modalités de paiement

- 6.1. Le Client pourra bénéficier d'une Période d'Essai sans obligation d'achat, pendant laquelle le Service sera mis à sa disposition à titre gratuit, si cela est prévu par la Commande.
- 6.2. Le montant de la Redevance due en contrepartie du Service sera précisé par la Commande, selon les quantités et volumes choisis par le Client et le tarif en vigueur de Designed 4 Work à la date de la Commande, qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.designedforwork.com/pricing>.
- 6.3. Le Service pourra être utilisé pour les quantités et volumes stipulés dans la Commande. Si le Client souhaite augmenter ces quantités et volumes, il devra souscrire une nouvelle Commande, pour les quantités et volumes supplémentaires. Si le Client souhaite baisser ces quantités et volumes, cette baisse ne prendra effet qu'à la prochaine Date de Renouvellement, sous réserve que le Client ait notifié à Designed 4 Work cette baisse au moins quinze jours avant la Date de Renouvellement.
- 6.4. Designed 4 Work pourra réviser son tarif et par voie de conséquence le montant de la Redevance à tout moment, en informant le Client au préalable de cette modification avec un préavis de trente jours (le « Délai de Notification ») envoyé par email au Contact Client.
- 6.5. A défaut de contestation de la part du Client sur le nouveau tarif pendant le Délai de Notification, ce dernier sera réputé l'avoir accepté. Si le Client le refuse, il pourra résilier le Contrat avant l'expiration du Délai de Notification, la résiliation prenant effet à la prochaine Date de Renouvellement ; à défaut de résiliation du Contrat par le Client pendant le Délai de Notification, le nouveau tarif prendra effet à l'issue du Délai de Notification.
- 6.6. Les montants indiqués sur les tarifs de Designed 4 Work sont stipulés hors taxes et devront en conséquence être majorés des taxes, redevances, retenues à la source et autres droits (les « Taxes ») en vigueur à la date de facturation. Si Designed 4 Work est dans l'obligation de collecter ou payer des Taxes sur la Redevance, ces Taxes seront refacturées au Client par Designed 4 Work.
- 6.7. Toute somme due au titre du présent Contrat devra être réglée en euros ou en dollars américains (selon la monnaie utilisée dans le Bon de Commande) dans un délai de trente jours à compter de la date d'émission de la facture, sauf stipulation contraire de la Commande.
- 6.8. En cas de non-paiement de toute somme due au titre du Contrat à son échéance, Designed 4 Work pourra, sans préjudice de ses autres droits et recours (y compris au titre de l'article 11) et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire (i) suspendre immédiatement l'utilisation du Service, la Redevance demeurant toutefois payable par le Client pendant la période de suspension, (ii) facturer des pénalités de retard dès le jour suivant la date d'échéance en appliquant au montant TTC dû un taux d'intérêt annuel égal au taux directeur appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus proche majoré de 10 points et (iii) appliquer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, sans préjudice de son droit à réclamer sur justification tous frais supplémentaires engagés pour le recouvrement.

7. Propriété intellectuelle

- 7.1. Tout droit de propriété intellectuelle sur le Service et la Documentation demeurera la propriété de Designed 4 Work. Le Client n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur le Service et ne bénéficie que des droits d'utilisation stipulés à l'article 4. Le Client conserve tous les droits de propriété intellectuelle dont il est titulaire sur les Données Client.
- 7.2. Le Client s'interdit de supprimer, enlever ou modifier toute mention de propriété, incluant toute marque ou indication de droit d'auteur, sur le Service ou les éléments contenus dans le Service ou la Documentation.
- 7.3. Sauf mention contraire dans la Commande, le Client accepte que Designed 4 Work inclut le nom du Client (ainsi que sa marque ou logo) dans la liste de clients de Designed 4 Work, que ce soit sur Internet ou sur des documents ou matériels promotionnels. Le Client accepte également que Designed 4 Work puisse faire référence au Client oralement comme étant un client du Service.

8. Garantie

- 8.1. Designed 4 Work garantit que le Service fonctionnera conformément à sa Documentation et au SLA. Aucune garantie ne sera due par Designed 4 Work et le Client ne pourra prétendre à aucune pénalité ou dommage-intérêt en cas de (a) Maintenance Planifiée, (b) non-respect par le Client de la Configuration Technique, (c) force majeure telle que définie par l'article 14, (d) dysfonctionnement ou indisponibilité des équipements ou logiciels du Client, (e) dysfonctionnement ou indisponibilité d'un équipement ou logiciel de tiers utilisé par le Client, y compris les Google AppsTM, ou (f) utilisation du Service non conforme au Contrat ou à la Documentation.

- 8.2. En cas de dysfonctionnement ou indisponibilité du Service, Designed 4 Work ne sera tenu à aucune autre obligation et le Client n'aura droit à aucun autre dommage-intérêt ou pénalités que ceux prévus par le SLA. Designed 4 Work n'accorde aucune autre garantie expresse, implicite ou légale, concernant le Service, et notamment aucune autre garantie de conformité, qualité, qualité marchande ou que le Service est propre à un usage spécial. Designed 4 Work ne garantit pas que le Service répondra aux besoins du Client ou que le Service fonctionne de manière ininterrompue ou sera exempt d'erreurs, d'anomalies ou de vices cachés.
- 8.3. Designed 4 Work ne garantit pas que le Service fonctionne avec tout produit, matériel et/ou logiciel non fourni par Designed 4 Work et Google. Il appartient au Client de définir sous sa responsabilité ses besoins et de vérifier que le Service y est adapté, compte tenu des objectifs qu'il poursuit et du matériel et logiciels qu'il utilise. Le Client doit s'assurer qu'il dispose de la compétence nécessaire et du personnel qualifié et formé pour (a) l'évaluation de la conformité du service à ses besoins et attentes, (b) utiliser le Service et (c) mettre en œuvre les mesures d'organisation nécessaires pour anticiper et faciliter l'installation et l'utilisation du Service.
- 8.4. La sauvegarde des Données Client n'est pas incluse dans le Service. L'hébergement du Service et des Données Client est assuré par Google, par l'intermédiaire de la Google Cloud Platform (™) et Google Drive (™). En conséquence, Designed 4 Work ne saurait être tenu responsable en cas de dégradation totale ou partielle des Données Client ou en cas d'interruption du Service liée à un dysfonctionnement ou une interruption de service sur la Google Cloud Platform (™) ou Google Drive (™). Si le Client considère que les modalités de sauvegarde des données offertes par Google pour la Google Cloud Platform (™) et Google Drive (™) ne sont pas satisfaisantes, le Client devra prendre toutes les dispositions pour sauvegarder les Données Clients et se protéger d'une possible interruption d'exploitation ou à une possible perte de données générée par l'utilisation du Service.

9. Indemnisation

- 9.1. Designed 4 Work s'engage à défendre, à ses frais, le Client contre toute action en violation de droits de propriété intellectuelle intentée par un tiers et portant sur le Service, sous réserve que (i) le Client notifie à Designed 4 Work toute action ou réclamation immédiatement après en avoir eu connaissance, (ii) la prétendue violation ne résulte pas du fait du Client, (iii) le Client fournisse toutes les informations, éléments et assistance nécessaires à Designed 4 Work pour lui permettre de mener à bien sa défense ou de parvenir à un accord transactionnel et (iv) le Client n'admette à aucun moment de responsabilité au titre de cette action ou réclamation, ou tente de trouver un accord transactionnel sur ladite action ou réclamation sans l'accord préalable de Designed 4 Work, Designed 4 Work devant avoir l'entier contrôle de la défense de cette action ou réclamation.
- 9.2. Si tout ou partie du Service est reconnu par une décision de justice définitive comme violant les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ou si Designed 4 Work estime qu'il est vraisemblable que le Service, en tout ou partie, soit considéré comme violant les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, Designed 4 Work pourra, à son choix, sans qu'aucun autre préjudice ni dommage-intérêt ne puisse être réclamé par le Client (i) modifier le Service de sorte qu'il ne soit plus contrefaisant ou procurer au Client un Service non-contrefaisant ayant des mêmes fonctionnalités globalement équivalentes ou supérieures en performance, (ii) obtenir le droit pour le Client de continuer à utiliser et exploiter le Service, ou (iii) résilier le présent Contrat et rembourser au Client la Redevance encaissée au cours des douze mois précédant la date de résiliation.
- 9.3. Les obligations ci-dessus ne s'appliquent pas à toute réclamation ou action liée à (i) tous droits de propriété intellectuelle non soumis au droit de l'un des Etats de l'Union Européenne, (ii) l'utilisation, combinaison, modification, adaptation ou exploitation du Service par le Client non conforme au Contrat ou non autorisée par Designed 4 Work, (iii) toute Donnée Client ou tout contenu, information ou donnée fournie par le Client, les Utilisateurs ou tout autre tiers à Designed 4 Work ou (iv) tous Eléments Open Source.
- 9.4. Les obligations ci-dessus constituent la seule garantie accordée par Designed 4 Work au Client dans l'hypothèse d'une action ou réclamation d'un tiers en cas de violation de droits de propriété intellectuelle de tiers. La responsabilité de Designed 4 Work sera en outre limitée conformément à l'article 12.

10. Données à caractère personnel

- 10.1. Pour les besoins du Contrat, les termes « données à caractère personnel », « traitement », « responsable du traitement » et « sous-traitant » ont la même signification que celle qui leur est attribuée par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée à tout moment (la « Loi Informatique et Libertés »), ainsi que par le règlement européen sur la protection des données personnelles n°2016/679 (le « RGPD »). « Tiers » désigne toute personne physique ou morale autorisée à traiter les données à caractère personnel sous le contrôle direct du sous-traitant.
- 10.2. Le Client est responsable de traitement des données à caractère personnel incluses dans les Données Client et traitées grâce au Service et s'engage à se conformer à ses obligations légales à cet égard.
- 10.3. Dans le cadre de l'exécution du Service, Designed 4 Work pourra avoir accès aux Données Client ou procéder à leur traitement, en qualité de sous-traitant du Client. La Commande décrira l'objet, la nature et la finalité du

traitement réalisé par Designed 4 Work pour le compte du Client, ainsi que le type de données personnelles et les catégories de personnes concernées par ce traitement. S'il n'est pas possible de définir l'ensemble de ces éléments dans la Commande, ces éléments feront l'objet d'un avenant signé par les deux parties au plus tard à la date de commencement du traitement des Données Client par Designed 4 Work.

- 10.4. Designed 4 Work ne traitera les Données Client que pour la réalisation des prestations liées à l'utilisation du Service pendant la durée du Contrat et selon les conditions prévues dans les clauses 10.5 à 10.16.
- 10.5. Instructions : Designed 4 Work traitera les Données Client conformément aux instructions documentées du Client pour le traitement des Données Client telles que prévues par le Contrat.
- 10.6. Sous-traitance : Le Client autorise expressément Designed 4 Work à engager des Tiers pour le traitement des Données Client, pour les besoins de la réalisation des prestations liées à l'utilisation du Service, comme décrit dans la Commande. Designed 4 Work informera le Client par écrit de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement desdits Tiers. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du Tiers et la date d'effet envisagée du contrat qui sera conclu avec le Tiers. Le Client pourra s'opposer à l'ajout ou au remplacement d'un Tiers seulement si cela a pour effet de le mettre en violation de ses obligations légales au titre de la protection des données à caractère personnel. Cette objection doit être notifiée par écrit par le Client dans un délai de cinq (5) jours à compter de la date de réception de l'information écrite faite par Designed 4 Work. Si aucune objection n'est émise durant cette période par le Client, Designed 4 Work est autorisé à poursuivre le contrat de sous-traitance prévu. En cas d'objection de la part du Client, Designed 4 Work s'engage à faire ses meilleurs efforts pour trouver une autre solution ou un autre Tiers.

Designed 4 Work doit établir avec tout Tiers ayant accès aux Données Client, un contrat garantissant que le traitement des données à caractère personnel par le Tiers sera conforme aux obligations de Designed 4 Work en vertu du Contrat. Designed 4 Work doit vérifier que les Tiers ayant accès aux Données Client présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées en conformité avec les exigences légales. Designed 4 Work demeure responsable du respect, par les Tiers, des obligations prévues par la présente clause 10.

Designed 4 Work communiquera au Client les conditions dans lesquelles le Tiers assurera le traitement des Données Client, notamment les mesures de sécurité mises en place par le Tiers.

La fourniture du Service est subordonnée à la souscription, par le Client ou par Designed 4 Work pour le compte du Client, des services offerts par Google sur la Google Cloud PlatformTM. Le traitement des Données Client est donc soumis aux Google Cloud Platform Terms of Service, qui peuvent être consultés par le Client à l'adresse indiquée en clause 17 et que Designed 4 Work n'a pas la possibilité de modifier. Le Client, en qualité de responsable de traitement, doit vérifier que les Google Cloud Platform Terms of Service sont compatibles avec le traitement des Données Client envisagé par le Client et la responsabilité de Designed 4 Work ne pourra pas être engagée en cas de non-conformité des Google Cloud Platform Terms of Service à la Loi Informatique et Liberté ou au RGPD ou à toute autre disposition légale relative à la vie privée ou aux données à caractère personnel.

- 10.7. Transfert : Designed 4 Work ne procède pas au transfert des Données Client à l'étranger sauf pour les besoins de l'exécution du Service par l'intermédiaire de la Google Cloud PlatformTM située aux Etats-Unis. Les Données Client peuvent être transférées par Google dans les conditions prévues par les Google Cloud Platform Terms of Service, qui peuvent être consultés par le Client à l'adresse indiquée en clause 17. Si Designed 4 Work est par ailleurs tenu de procéder à un transfert de données en vertu du droit de l'Union européenne ou du droit français, Designed 4 Work informera le Client de cette obligation avant le traitement des données à caractère personnel, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.
- 10.8. Confidentialité et formation : Designed 4 Work doit protéger la confidentialité des Données Client conformément aux mesures de sécurité prévues par l'Annexe « Sécurité » des présentes Conditions d'utilisation. Designed 4 Work doit également veiller à ce que les personnes autorisées à traiter des données à caractère personnel pour Designed 4 Work s'engagent à respecter la confidentialité prévue par les présentes ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité et qu'elles reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel.
- 10.9. Sécurité : Designed 4 Work mettra en œuvre des mesures techniques et organisationnelles utiles au regard de la nature des données à caractère personnel et des risques inhérents à leur traitement, afin de préserver la sécurité et la confidentialité des Données Client, notamment empêcher qu'elles ne soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès, conformément aux mesures décrites en Annexe « Sécurité ». A cet égard, chacune des parties s'engage à respecter l'article 32 du RGPD. Designed 4 Work est autorisé à modifier à tout moment les mesures de sécurité indiquées à l'Annexe « Sécurité », sous réserve d'en informer le Client et qu'une telle modification n'entraîne pas un niveau inférieur de sécurité et de confidentialité des Données Client.
- 10.10. Droit des personnes concernées : Le Client est tenu de fournir aux personnes concernées l'information à laquelle elles ont droit à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel.

Designed 4 Work aidera le Client, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes des personnes concernées d'exercer leur droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), conformément au Chapitre III du RGPD. Dans l'hypothèse où une telle assistance engendrerait des frais pour Designed 4 Work, ces derniers seront supportés par le Client.

Si Designed 4 Work reçoit des demandes de la part des personnes concernées d'exercer leurs droits ci-dessus précités, Designed 4 Work renverra ces demandes au Client.

- 10.11. Violation des données à caractère personnel : Designed 4 Work informera le Client, en cas de violation des données à caractère personnel, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et, si et dans la mesure où la loi le requiert, assistera le Client à sa demande pour toute notification d'une telle violation, que ce soit auprès des autorités compétentes ou des personnes concernées. Le Client sera seul responsable d'une telle notification et pour évaluer les exigences légales à cet égard étant donné le contenu des Données Client et les risques y afférents.
- 10.12. Fin du Contrat : En cas de résiliation ou expiration du Contrat, Designed 4 Work doit détruire toutes les Données Client ou les renvoyer au Client et détruire toutes les copies existantes, à moins que la loi n'exige qu'une copie de ces données soit archivée.
- 10.13. Audit : Designed 4 Work s'engage à mettre à disposition du Client et de toute autorité compétente toute documentation nécessaire au contrôle de conformité à la présente clause et à ses obligations légales au regard de la protection des données à caractère personnel, et à permettre la réalisation d'audits à cet effet, dans la mesure où cela est requis par la loi ou par l'autorité compétente concernée. Dans l'hypothèse où la réalisation des audits engendrerait des frais pour Designed 4 Work, ces derniers seront supportés par le Client. Le Client sera responsable du paiement de tout auditeur désigné par le Client et de tous autres frais liés à l'audit.
- 10.14. Violation du RGPD : Designed 4 Work informera immédiatement le Client si selon lui une instruction du Client constitue une violation des dispositions légales applicables à la protection des données à caractère personnel.
- 10.15. Analyse d'impact relative à la protection des données et consultation de l'autorité de contrôle : Designed 4 Work assistera le Client si ce dernier est tenu par la loi de réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données à caractère personnel ainsi que pour la consultation préalable de l'autorité de contrôle lorsqu'il ressort de l'analyse d'impact que le traitement est susceptible d'engendrer un risque élevé du fait de l'absence de mesures prises par le responsable du traitement pour limiter le risque. Dans l'hypothèse où une telle assistance engendrerait des frais pour Designed 4 Work, ces derniers seront supportés par le Client.
- 10.16. Tenue d'un registre : Designed 4 Work doit tenir un registre des activités de traitement qu'il effectue pour le compte du Client conformément à l'article 30.2 du RGPD.
- 10.17. Le Client s'engage à :
 - (a) fournir à Designed 4 Work toutes les informations nécessaires afin qu'il puisse remplir ses obligations au regard de la protection des données à caractère personnel, que ce soit en vertu du présent Contrat ou conformément à ses obligations légales, notamment toutes les informations relatives aux Données Client énumérées à l'article 10.3,
 - (b) documenter par écrit toute instruction concernant le traitement ou l'accès aux Données Client par Designed 4 Work,
 - (c) superviser et contrôler le traitement ou l'accès aux Données Client, et
 - (d) demeurer responsable (i) de son utilisation du Service et de toutes les prestations prévues par le Contrat, (ii) d'assurer un niveau de sécurité approprié pour les risques engendrés par le traitement des Données Client, (iii) de la sécurisation de l'accès aux Données Client, (iv) de la sauvegarde des Données Client, et (v) d'exporter les Données Client lorsque cela est nécessaire.
- 10.18. Le Client devra revoir et évaluer les mesures de sécurité décrites en Annexe « Sécurité » des présentes Conditions d'utilisation, ainsi que les mesures des Tiers communiquées par Designed 4 Work, et la signature du Contrat emportera validation, par le Client, que ces mesures assurent un niveau de sécurité adéquat au regard des risques relatifs au traitement des Données Client.
- 10.19. Le Client s'engage à informer l'ensemble des Utilisateurs ayant accès au Service pour son compte ou à sa demande des modalités de traitement de données à caractère personnel indiquées au présent article.
- 10.20. Traitement de données à caractère personnel réalisé par Designed 4 Work en qualité de responsable de traitement :
 - (a) Finalités du traitement : Designed 4 Work réalise, pour son propre compte et en qualité de responsable de

traitement, un traitement de données à caractère personnel des informations de contact du Client, ainsi que du Contrat, aux fins d'exécution des prestations liées à l'exécution du Service et de gestion des relations avec le Client.

- (b) Base juridique du traitement de données : le traitement de données à caractère personnel du client s'appuie sur les fondements juridiques suivants :
 - (i) le traitement est nécessaire à l'exécution des prestations liées à l'exécution du Service en vertu du Contrat,
 - (ii) le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes de Designed 4 Work, comprenant la gestion des relations avec le Client.
- (c) Destinataires des données : les données à caractère personnel traitées sont uniquement destinées aux services commerciaux, administratifs et techniques de Designed 4 Work et ne seront pas communiquées par Designed 4 Work à des tiers. Pour les besoins de l'exécution des prestations liées à l'utilisation du Service ou de leur paiement, les prestataires de services ou sous-traitants de Designed 4 Work peuvent avoir accès aux données à caractère personnel dans la limite nécessaire à la fourniture desdites prestations et sous réserve du respect des obligations appropriées en matière de confidentialité et de sécurité.
- (d) Durée de conservation des données : Designed 4 Work conserve les données à caractère personnel pendant la durée de la relation commerciale puis durant une période de cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale. En particulier les données relatives aux informations de carte bancaire (numéro de la carte et sa date d'expiration) du Client fournies dans le cadre et pour les besoins de la souscription au Service sont conservées par le prestataire concerné par le paiement du Service durant trois mois à compter de la date d'expiration ou de résiliation du Contrat et ne sont pas conservés par Designed 4 Work. Les informations relatives au cryptogramme visuel ne sont pas conservées au-delà de la réalisation de la première transaction.
- (e) Transfert : Designed 4 Work n'opère pas de transfert des données à caractère personnel à l'étranger sauf pour les besoins de l'exécution du Service par l'intermédiaire des outils Google G Suite localisés aux Etats-Unis. La protection de ces données est assurée dans les conditions prévues par Google G Suite Terms of Service, que le Client peut consulter à l'adresse indiquée en clause 17.
- (f) Droit des personnes concernées : conformément aux dispositions légales en vigueur, les personnes concernées par le traitement de données à caractère personnel les concernant disposent d'un droit d'accès, de rectification et, dans certaines circonstances, d'effacement de ces données. Elles disposent également du droit, dans certaines circonstances, de demander à Designed 4 Work une limitation du traitement relatif aux données les concernant ainsi que de recevoir les données à caractère personnel les concernant qu'elles ont fournies à Designed 4 Work, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- (g) Contact : les personnes concernées par le traitement de données à caractère personnel peuvent demander plus d'informations sur leurs droits et les moyens de les exercer en envoyant un e-mail à dpo@designedforwork.com. Pour des raisons de sécurité, Designed 4 Work se réserve le droit de leur demander de justifier de leur identité avant d'autoriser l'accès aux données ou de les modifier.
- (h) Droit d'introduire une réclamation : les personnes concernées par le traitement de données à caractère personnel disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente de leur pays.

11. Durée et Résiliation

- 11.1. Le Contrat prendra effet à la Date d'Activation, pour la Période d'Essai, si une telle Période d'Essai est prévue par la Commande, puis pour la Durée Initiale stipulée par la Commande.
- 11.2. Le Contrat sera automatiquement renouvelé dans les mêmes termes et conditions pour des périodes successives équivalentes à la Durée Initiale, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis notifié au moins trente jours avant toute Date de Renouvellement.
- 11.3. Si la Commande stipule une Durée Initiale indéterminée, le Contrat pourra être résilié à tout moment par le Client ou Designed 4 Work, moyennant un préavis d'au moins trois mois, ou tout autre préavis stipulé par la Commande.
- 11.4. Chacune des parties pourra résilier le présent Contrat de plein droit et avec effet immédiat :
 - (a) en cas de manquement par l'autre partie à ses obligations au titre des présentes, si l'autre partie ne remédie pas au manquement dans un délai de trente jours à compter de la notification écrite de ce manquement, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la partie ayant pris l'initiative de la résiliation pourrait prétendre ;
 - (b) sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, en cas de redressement ou liquidation judiciaire ou amiable de l'autre partie, toute décision de justice nommant un administrateur aux fins d'administrer tout ou partie de son patrimoine, ses actifs ou son activité, toute procédure collective ouverte à son encontre ou toute autre procédure similaire dans son pays d'établissement, que cette procédure soit

ouverte à sa demande ou suite à l'action d'un tiers, tout état de cessation des paiements de l'autre partie ;

(c) en cas de violation par l'une ou l'autre des parties des articles 4 ou 13 ;

(d) en application de l'article 9.2.

- 11.5. Le Contrat sera automatiquement résilié ou suspendu en cas de résiliation ou suspension, pour quelque motif que ce soit, de tous services fournis par Google permettant au Service de fonctionner, que ces services soient fournis au Client ou à Designed 4 Work, y compris, sans que cela soit limitatif, dans l'hypothèse où Google modifierait ou empêcherait l'accès au Service, à titre provisoire ou définitif.
- 11.6. L'ensemble des droits et obligations des parties au titre des présentes cessera à la date de résiliation ou d'expiration du Contrat, à l'exception des stipulations qui, de par leur nature, doivent survivre à ladite résiliation ou expiration.
- 11.7. En cas d'expiration ou de résiliation du Contrat, pour quelque cause que ce soit, le Client pourra accéder aux Données Client par l'intermédiaire des API mises à disposition par Designed 4 Work sous le format décrit dans la Documentation, et pour une durée de trois mois. La restitution des Données Client sous tout autre format ou par tout autre moyen sera facturée par Designed 4 Work.

12. Limitation de responsabilité

- 12.1. La responsabilité totale de Designed 4 Work résultant de ou liée au Contrat ne pourra excéder le montant de la Redevance encaissée par Designed 4 Work au titre du Contrat sur les douze mois précédant le fait générateur de sa responsabilité, dans toute la mesure permise par la loi.
- 12.2. Designed 4 Work ne pourra être tenue responsable, dans toute la mesure permise par la loi, de toute perte de contrats anticipés ou existants, perte de profits, de revenus, d'exploitation, d'économies, de données quelles qu'elles soient, de coûts d'approvisionnement en produit, technologies ou services de remplacement, ou tout préjudice résultant d'une réclamation ou action d'un tiers, de tous préjudices indirects ou consécutifs (même en cas de dommage certain et prévisible).
- 12.3. Aucune action ne peut être intentée contre Designed 4 Work en relation avec le Contrat à l'expiration d'une durée d'un an après la survenance du fait générateur à l'origine de l'action.
- 12.4. La Redevance et les autres sommes payables par le Client à Designed 4 Work reflètent la répartition du risque acceptée par les parties au titre du Contrat, en particulier les limitations ou exclusions de responsabilité ou de garantie prévues par le Contrat. Les limitations ou exclusions de responsabilité ou de garantie prévues par le Contrat seront également applicables aux assureurs du Client et à tout recours (qu'il soit direct ou subrogatoire) de la part des assureurs du Client.

13. Confidentialité

- 13.1. Pour les besoins de la présente clause, « Information Confidentielle » signifie toute information relative aux parties ou à leur activité incluant toute information d'ordre commercial, financier, marketing et technique, toute information relative à un droit de propriété intellectuelle, idée, concept, technologie, processus et savoir-faire, toute information relative à la recherche et au développement, ainsi que le Contrat et toute information obtenue en relation avec le Contrat et sa négociation.
- 13.2. Chacune des parties devra maintenir confidentielle, n'utiliser que pour l'objet du Contrat et ne pas communiquer à tout tiers sans l'accord préalable de l'autre partie lui ayant divulgué toute Information Confidentielle, sauf si l'information était :
- (a) du domaine public à la date de sa communication,
 - (b) en possession de la partie réceptrice pour l'avoir acquise d'un tiers l'ayant valablement communiquée, sans être en violation d'une obligation de confidentialité,
 - (c) à communiquer à un tiers par l'effet impératif d'une loi, d'une décision de justice ou d'une décision émanant d'une autorité publique compétente, sous réserve que la partie réceptrice en ait informé la partie divulgateuse au préalable, dans la mesure du possible, afin que cette dernière puisse protéger ses intérêts.
- 13.3. Dans la mesure nécessaire à l'exécution du présent Contrat, chacune des parties pourra communiquer les Informations Confidentielles à ses employés ou sous-traitants, sous réserve de les informer de ses obligations de confidentialité au titre du Contrat et d'obtenir de leur part un engagement de respecter ces obligations.
- 13.4. La présente clause de confidentialité sera applicable pendant toute la Durée et pour une durée de cinq ans après la résiliation ou expiration du Contrat.

14. Force majeure

- 14.1. Aucune des parties ne sera responsable en cas de manquement à ses obligations ou retard dans l'exécution de ses obligations (sauf en ce qui concerne ses obligations de paiement) si ce manquement ou retard est dû, en tout ou partie, à un cas de force majeure, les événements suivants étant, en sus de tous événements considérés comme une force majeure par les tribunaux, considérés comme des cas de force majeure : toute catastrophe naturelle, incendies, inondations, épidémies, guères, émeutes, troubles civils, grèves (même si ces grèves affectent le personnel de Designed 4 Work), toute limitation dans la vitesse ou les capacités de tout équipement ou réseau de télécommunication utilisé avec le Service, ou modification des réglementations liées à l'exportation ou à l'importation.

15. Général

- 15.1. Aucune des parties ne pourra céder, apporter ou donner en sous-licence les droits ou obligations au titre du présent Contrat, même en cas de fusion, scission ou transmission universelle de patrimoine.
- 15.2. Designed 4 Work pourra céder ou apporter le présent Contrat (y compris par fusion, scission ou transmission universelle de patrimoine) à toute Société Affiliée et sera déchargée de l'ensemble de ses obligations au titre du présent Contrat envers le Client à compter de la notification de cette cession ou apport.
- 15.3. Designed 4 Work pourra sous-traiter tout ou partie de ses obligations au titre du Contrat, étant entendu qu'il demeurera responsable de l'exécution desdites obligations par le sous-traitant.
- 15.4. Le présent Contrat contient l'intégralité de l'accord des parties en relation avec l'objet des présentes et annule et remplace tout accord antérieur, oral ou écrit.
- 15.5. Si l'une quelconque des stipulations du Contrat est déclarée nulle ou sans effet de quelque manière que ce soit et pour quelque motif que ce soit, cela n'affectera pas la validité des autres stipulations du Contrat et les parties se concerteront afin de remplacer la stipulation nulle ou sans effet par une autre stipulation ayant un effet économique le plus proche possible.
- 15.6. Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir, en tout ou partie, de tout droit, pouvoir ou privilège qui lui est conféré aux termes des présentes ne pourra être considéré comme constituant une renonciation audit droit, pouvoir ou privilège, qui pourra être exercé à tout moment.

16. Loi applicable et compétence

- 16.1. Le Contrat sera soumis au droit français.
- 16.2. TOUT LITIGE EN RELATION AVEC LE PRESENT CONTRAT SERA SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS INCLUANT, SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, TOUT LITIGE RELATIF A SA VALIDITE, INTERPRETATION, EXECUTION OU RESILIATION, ET TOUTES PROCEDURES EN REFERE OU MESURES PROVISOIRES OU CONSERVATOIRES, NONOBTANT TOUTE PLURALITE DE DEFENDEURS, TOUT APPEL EN GARANTIE OU EN INTERVENTION, TOUT AUTRE RECOURS DE TIERS OU TOUTE DEMANDE RECONVENTIONNELLE.

17. Définitions

- 17.1. Outre ceux définis par ailleurs dans le Contrat, les termes commençant par une majuscule auront la signification suivante :
- « **Annexe "Sécurité"** » signifie les mesures de sécurité mises en oeuvre par Designed 4 Work telles que décrites à l'adresse <https://www.designedforwork.com/security>
 - « **Commande** » signifie la commande passée par le Client auprès de Designed 4 Work ou de son Revendeur pour le Service.
 - « **Client** » signifie toute entité ayant souscrit à ou signé une Commande pour l'utilisation du Service et désigné en tant que tel dans la Commande.
 - « **Configuration Technique** » signifie la configuration technique que le Client doit avoir pour que le Service puisse fonctionner correctement, telle que décrite dans la Documentation.
 - « **Contact Client** » signifie l'interlocuteur de Designed 4 Work chez le Client, tel que désigné par ce dernier dans la Commande.
 - « **Contrat** » signifie le contrat conclu entre Designed 4 Work et le Client constitué des présentes Conditions d'utilisation, de la Commande et toutes autres termes et conditions auxquelles les présentes Conditions d'utilisation et la Commande font référence, les présentes Conditions d'utilisation prévalant sur la Commande en cas de contradiction entre les deux, sauf stipulation contraire de la Commande.

- « **Date de Renouvellement** » signifie la date d'expiration de la Durée Initiale puis toute date d'expiration de toute période de renouvellement successive de la Durée.
- « **Date d'Activation** » signifie la date à laquelle le Service débute, telle que stipulée sur la Commande.
- « **Designed 4 Work** » signifie Designed 4 Work, société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, ayant son siège social 34, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, France, identifiée sous le numéro 813 685 294 RCS Paris.
- « **Documentation** » signifie les informations techniques sur le Service publiées par Designed 4 Work et consultables à l'adresse suivante : <https://www.designedforwork.com/documentation>.
- « **Données Client** » signifie les données (incluant les données à caractère personnel), documents, contenus, informations enregistrés, générés, transmis ou affichés par le Client ou les Utilisateurs par l'intermédiaire du Service dans Google Drive (™) ou tout autre support de Google, ainsi que les données à caractère personnel des Utilisateurs.
- « **Durée** » signifie, si elle est prévue par la Commande, la Période d'Essai, suivie de la Durée Initiale, ainsi que toute période de renouvellement successive.
- « **Durée Initiale** » signifie la durée initiale du Contrat prévue par la Commande, débutant à la Date d'Activation.
- « **Éléments Open Source** » signifie tous éléments, programmes ou composants intégrés au Service et placés sous licence libre ou Open Source, selon les termes d'une licence approuvée « Open Source » par l'Open Source Initiative.
- « **Google** » signifie l'entité du groupe Google avec laquelle le Client a souscrit aux Google Apps.
- « **Google Apps (™)** » signifie les applications et services mis à disposition par Google en conformité avec les Google Apps for Business (Online) Agreement ou les Google Apps for Business via Reseller Agreement.
- « **Google Drive (™)** » signifie le service Google Apps (™) offrant notamment des services de stockage de documents.
- « **Google Cloud Platform (™)** » signifie la plateforme d'hébergement exploitée par Google en conformité avec les Google Cloud Platform Terms of Service.
- « **Google Cloud Platform Terms of Service** » signifie les termes et conditions applicables aux services fournis par Google sur la Google Cloud Platform, disponibles à l'adresse <https://cloud.google.com/terms/>.
- « **Google Apps for Business (Online) Agreement** » signifie les termes et conditions applicables aux services concernant les Google Apps (™) fournis par Google, disponibles à l'adresse https://www.google.com/intx/en/work/apps/terms/2013/1/premier_terms.html.
- « **Google Apps for Business via Reseller Agreement** » signifie les termes et conditions applicables aux services concernant les Google Apps (™) fournis par Google, par l'intermédiaire d'un revendeur, disponibles à l'adresse http://www.google.com/apps/intl/en/terms/reseller_premier_terms.html.
- « **Google Apps Marketplace Terms of Service** » signifie les termes et conditions applicables aux services souscrits par l'intermédiaire de la Marketplace, disponibles à l'adresse <https://developers.google.com/apps-marketplace/terms/>.
- « **Guide de Service de Support Technique** » signifie les termes et conditions applicables aux services de support et de maintenance fournis par Designed 4 Work, disponibles à l'adresse <https://www.designedforwork.com/tssg>.
- « **Maintenance Planifiée** » signifie la maintenance planifiée réalisée par Designed 4 Work et définie dans les conditions prévues par le Guide de Service de Support Technique.
- « **Marketplace** » signifie l'application « Google Apps Marketplace (™) » exploitée par Google.
- « **Période d'Essai** » signifie la période éventuellement définie dans la Commande pendant laquelle le Service est fourni à titre gratuit au Client aux fins d'être évalué par le Client.
- « **Redevance** » signifie la rémunération du Service telle que définie par la Commande.
- « **Revendeur** » signifie le revendeur du Service payé directement par le Client pour l'accès à et l'utilisation du Service.
- « **Service** » signifie toute application ou service édité par Designed 4 Work et complétant une application ou un service Google Apps (™), souscrit par l'intermédiaire d'une Commande, et plus amplement décrit dans la Documentation.
- « **SLA** » signifie la convention de niveau de service à laquelle s'engage Designed 4 Work, telle que décrite à l'adresse <https://www.designedforwork.com/sla>.
- « **Support Standard** » signifie les prestations de support fournies par Designed 4 Work dans le cadre du Service, conformément au et définies par le Guide de Service de Support Technique.
- « **Utilisateur(s) Finaux** » signifie les personnes physiques préposées du Client autorisées par le Client à utiliser le Service.

- « **Administrateur(s)** » signifie les personnes physiques préposées du Client autorisées par le Client à administrer le Service.